

RAPPORTEUR : Madame Isabelle BARREAU**OBJET : Soutien financier pour l'organisation de l'Eté Châtelleraudais 2015***Mesdames, Messieurs,*

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération travaille à multiplier les animations en période estivale dans les communes. Cette opération s'inscrit au cœur de sa politique touristique, et vient conforter l'attractivité du territoire châtelleraudais. Cette année, quelques-unes des opérations liées aux événements "Jours de Vienne" s'y grefferont.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa I - 1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique, notamment touristique,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT que la volonté de la communauté d'agglomération est de soutenir les structures associatives et les collectivités participant à l'animation de l'Eté Châtelleraudais 2014,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

– d'attribuer les subventions suivantes, pour un montant total de 29 820 € :

• **Soutien aux animations :**

ORGANISMES	MANIFESTATIONS	BUDGET GLOBAL en €	Attribué en 2014	SUBVENTION PROPOSEE en €
ARCHIGNY				
Assoc. pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Etoile	Concerts Conférences (tout l'été)	3 220	1 100	500
Les Cousins Acadiens	Le grand Tintamarre (15/08)	10 550	1 000	800
Histoire et patrimoine	Conférence, exposition	815	/	200
Comité de jumelage	Concert	971	/	200
AVAILLES EN CHATELLERAULT				
La note blues	Blues availles (12-13/06)	26 000	2 000	2 300
COLOMBIERS				
"A vous de jouer"	Missa criolla Eglises accueillantes	3 400	/	1 100

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

Du 18 mai 2015

n° 10

page 2/3

ORGANISMES	MANIFESTATIONS	BUDGET GLOBAL en €	Attribué en 2014	SUBVENTION PROPOSEE en €
CENON SUR VIENNE				
Commune de Cenon-sur-Vienne	Festival celtique (04/07)	16 872	1 000	1 200
CHATELLERAULT				
Nevermind	Concerts	5 350	1 200	1 300
CCHA	Circuit mémorial Grande guerre	300		100
Figaro Si – Figaro La	Roméo et Juliette	12 000	6 500	6 500
Les Amis du Vieux Poitou	Festival de Folklore (30/08)	5 515	500	400
CHATEL RAW	Festival photos (17 au 30/08)	5 000		1 500
NAINTRE				
Commune de Naintré	Journée Inter-génération (26/08)	2 570	700	150
THURE				
Commune de Thuré	Les nocturnes de l'Envigne (05/07)	5 640	500	1 000
VOUNEUIL-SUR-VIENNE				
Maison du tourisme	Marché nocturne (28/08)	2 700	500	250
Mairie de Vouneuil	Cinéma de plein air (14/08)	1 500		300
	Sous-total 1			17 800 €

* Soutien à la semaine type

ORGANISME	PROPOSITIONS	DATES	BUDGET GLOBAL en €	SUBVENTION PROPOSEE en €
GEREPI	Balade découverte de la Réserve du Pinail Animation nature	Tous les Samedis et dimanches à 16h	1 500	250
LPAH – Lycée Professionnel Agricole et Horticole	Balades fermières tous ateliers buissonniers	Tous les Jeudis	2 600	250
Association Caus'ette	Les Mardis du Verger	Les Mardis à 21h00	24 251	1 300
	Sous-total 2			1 800 €

*** Animations patrimoine CAPC**

ORGANISMES	PROPOSITIONS	DATES	SUBVENTION PROPOSÉE EN €
Les Amis du Vieux Poitou	Fête de Moussais, Guinguettes	26/07/15 4,18,25/07/15	2 080,00 €
Dromas	Animations dromadaires	26/07/15	2 400,00 €
A vous de jouer	Animations	Août	1 820,00 €
Association Caus'ette	Un dimanche en 732 Intrigues au moulin	Août	2 500,00 €
Les petits débrouillards	Interventions	23/08/15	1 170,00 €
Châtellerault Objectif Photo	Exposition photos	23/08/15	250,00 €
	Sous-total 3		10 220,00 €

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ces dossiers.

La communauté d'agglomération a la possibilité de demander la fourniture de justificatifs d'engagement de la dépense.

Ces dépenses seront imputées sur le compte 95.10 / 6574 / 4400.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 22 mai 2015

Publié au siège de la CAPC, le 21 mai 2015

n° 3417

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER